

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

RECUEIL

des actes administratifs

de la préfecture et des services déconcentrés de l'État

SOMMAIRE

Actes du préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Avis et communiqués.

—◆◆—

Rappel Avis d'ouverture d'enquête publique

—∞—

Par arrêté préfectoral n° 505 du 14 août 2018, le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable relative à une demande d'autorisation d'exploitation de la carrière du Fauteuil et des autres installations classées présentes sur le site de la carrière à Saint-Pierre.

Pendant la durée de l'enquête, soit du lundi 10 septembre 2018 au mardi 9 octobre 2018 inclus, le dossier sera tenu à la disposition du public à la mairie de Saint-Pierre aux heures habituelles d'ouvertures.

Toute personne pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet à la mairie, les adresser par lettre recommandée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête à la mairie de Saint-Pierre ou les transmettre par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique@spm975.gouv.fr

Au besoin, des informations complémentaires pourront être obtenues auprès de la Société d'Exploitation des Carrières (SEC-SNC), 11, rue Georges-Daguerre à Saint-Pierre.

M. Eric Chupeau, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient être entendues :

A la mairie de Saint-Pierre :

- le mercredi 19 septembre 2018 de 13h30 à 17h00
- le samedi 29 septembre 2018 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 4 octobre 2018 de 9h00 à 12h00

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public à la préfecture, à la mairie de Saint-Pierre et sur le site Internet de la préfecture - www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr -, dès leur réception.

Saint-Pierre, le 10 septembre 2018.

*Pour le préfet,
le secrétaire général,
sous-préfet,*
Grégory Lecru

—◆◆—

Saint-Pierre. — Imprimerie administrative.

Le numéro : 2,20 €